

PROCEDURE DE SAISINE DU COLLEGE D'EXPERTS REFERENTS DEONTOLOGUES DU CDG FPT 84

Principe

Loi déontologie du 20/04/2016 a créé un droit pour tout fonctionnaire et agent contractuel de droit public ou de droit privé de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques mentionnés par le statut général.

